


### Compte-rendu CTL du 12 septembre 2013


Le premier point soulevé lors de ce Comité Technique Local du 12 septembre 2013 concernait la modification des horaires d'ouverture des services pour les Trésoreries de Rignac et de Sévérac le Château.

Pour la Trésorerie de Sévérac le Château, la direction souhaite fermer le bâtiment au public deux après-midi par semaine. Quant à Rignac, la fermeture est envisagée le mercredi et le vendredi matin soit 1,5 jours par semaine. Bien évidemment, l'administration avance que ces modifications permettront aux agents sur place de meilleures conditions de travail. Nous ne nierons absolument pas cette réalité. Qui n'accepterait pas de moins recevoir pour mener à bien toutes les autres tâches qui sont parfois laissées de côté. Mais cette question soulève pour nous, représentants du personnel, d'autres graves questions : maintien du service public et fermeture de postes. **Une fermeture de créneaux horaires est une dégradation du service public. Cela représente aussi un premier pas vers la fermeture de ces petits postes.** Pour ces raisons, les représentants  ont voté contre ces deux projets.

Le deuxième point à l'ordre du jour est la restructuration de deux postes : Saint Rome de Tarn / Saint Affrique et Rignac / Montbazens.

La restructuration Saint Rome de Tarn et Saint Affrique n'a pas été possible jusque là pour une question juridique (l'ordre d'autorisation des fermetures était inférieur). Il est cependant toujours demandé par notre direction.

La restructuration de Rignac / Montbazens signifie la suppression de la Trésorerie de Rignac. Il y aurait une permanence d'une journée par semaine. Ce rapprochement nécessitera par contre un agrandissement du poste de Montbazens, situation qui, selon la direction, ne posera pas de problème (possibilité d'agrandissement avec des locaux mitoyens).

Les représentants  ont là aussi voté contre. Une nouvelle fois, le service public est mis à mal. Ces restructurations, comme dans le secteur privé, sont dictées par des soucis de faire des économies. Mais nous pouvons nous interroger. **Pouvons-nous faire l'économie d'un service public de proximité et de qualité ?** Nous répondons NON.

Le troisième point abordé a été celui de la dématérialisation des échanges avec le secteur public local. Les postes sont progressivement pourvus des doubles écrans nécessaires à ce changement.

Concernant le budget, il est en baisse pour la troisième année consécutive. Mais jusqu'à quand cette situation pourra perdurer ? Déjà pour l'année 2012, un mois de paiement est passé en 2013. Fin août 2013, 90,3% du budget a été engagé. Jusqu'à quand la direction pourra payer ? Fin octobre, début octobre ?...

Un point a été effectué sur les formations. Il est à noter que l'application Gazelle doit normalement recenser tous les besoins en formation des agents, une tâche devant être

effectuée par les chefs de service. Pour autant, les canaux traditionnels utilisés pour demander les formations sont maintenus.

Le conciliateur fiscal départemental existe depuis 2004. Il est à noter une baisse des saisies de celui-ci qui s'explique en partie par un changement : le conciliateur n'intervient plus quand il s'agit d'un CSP en cours.

Le dernier point évoqué est celui de la campagne de l'Impôt sur le Revenu. A en croire les commentaires et chiffres avancés par notre direction, tous les voyants sont au vert puisque tout recule : moins de réceptions, moins d'appels téléphoniques, moins de mails... C'est à se demander si nous parlons de la même chose. Depuis des années, le nombre de réceptions, de mails, d'appels, a explosé. Le ressenti des agents n'est vraiment pas le même dans les SIP et Trésoreries de notre département. Nous nous interrogeons sur les méthodes de chiffrage des volumes des réceptions.

Quant aux bons résultats de la saisie des déclarations, il est évident que les chiffres sont bons puisque vacataires et stagiaires sont mis à grande contribution. Certaines stratégies comme mettre moins d'agents à la réception et plus à la saisie masquent évidemment les difficultés (il n'y a qu'à voir les commentaires des contribuables qui patientent parfois des heures et qui se demandent pourquoi une seule personne les reçoit).

Les représentants  Sandrine MONTIES et Anthony GEMARIN

